



Arret de travail SANS proposition de poste

Par **claustre valerie**, le **07/09/2018** à **12:18**

[smile3]bonjour, je suis actuellement en arrêt de travail depuis 19 mois ,j'ai une lordose handicapante.je suis titulaire de la fonction hospitalière, la médecine du travail ne veut pas que je reprenne sur mon poste, ash au bio nettoyage, car elle pense que je ne pourrai pas assumer mon poste vue mon problème de santé.Donc tout les mois je dois retourner voir mon médecin pour qui me prescrive un arrêt de travail.j'ai demander à faire une formation dans l'administration, on me l'a refuser pas de financement.AUCUN poste actuellement proposé, j'ai repris mon travail 1 jour en octobre 2017, mes vues que je souffrés trop, retour en maladie.DONC j'aimerais savoir se qui va se passer pour moi, et quels pour être mes recours si ils me proposes rien .dois je envisager un autre travail, ou au contraire me battre pour rester dans la fonction hospitalière. MERCI

Par **DRH juriste**, le **10/09/2018** à **12:46**

bonjour,
Votre administration devra rechercher un reclassement pour vous, à partir du moment où une inaptitude physique à exercer vos fonctions serait constatée. Un aménagement de poste devrait être recherché préalablement. Pour le moment vous n'en êtes pas là, semble-t-il, d'après ce que vous écrivez puisque vous êtes en arrêt maladie.
Bien cordialement.